

**2023 DPE 4 - DDC** Subventions (407 500 euros) à 11 associations gestionnaires de ressourceries / recycleries et signature d'avenants à trois conventions

## PROJET DE DÉLIBÉRATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Engagée depuis 2014 dans une trajectoire « zéro déchet non valorisé », pour rendre la Ville durable et solidaire, la Ville de Paris soutient et accompagne les recycleries et les ressourceries généralistes ou spécialisées, dont les actions et projets contribuent pleinement aux objectifs de réduction et de valorisation des déchets grâce au réemploi, à la réutilisation, à la réparation et à la prolongation de la durée de vie des objets ou des matériaux. En 2022, 12 lieux de réemploi, gérés par 11 associations, ont ainsi bénéficié du soutien de la Ville de Paris. Ces structures ont contribué en 2021 à détourner plus de 4 800 tonnes de déchets de l'incinération ou de l'enfouissement, soit + 70% par rapport à 2019 (source RPQS Déchets 2021).

Au-delà de leur contribution directe à la réduction et à la valorisation des déchets, les lieux de réemploi constituent également d'excellents relais locaux de sensibilisation pour une consommation plus responsable à travers les ateliers, animations et événements qu'ils organisent régulièrement à destination des Parisien.ne.s. Enfin, ils participent au développement économique des territoires où ils sont implantés, en animant des partenariats avec les acteurs de proximité, mais aussi en créant des emplois non délocalisables essentiellement à destination des personnes éloignées de l'emploi.

Des conventions pluriannuelles d'objectifs, signées début 2022 pour une durée de trois ans, ont formalisé les engagements entre ces structures et la Ville de Paris. Cette contractualisation prévoit notamment que les recycleries poursuivent leur ancrage territorial, développent la sensibilisation auprès des Parisien.ne.s à la réduction des déchets et au réemploi, amplifient et diversifient les flux d'objets collectés, développent des partenariats afin d'améliorer la valorisation des dons et réduisent les quantités de déchets dits « ultimes », donc non valorisables. Certaines de ces conventions intègrent par ailleurs des dispositions sur les modalités d'accès gratuit aux déchèteries pour les recycleries qui en ont fait la demande, notamment lorsque leurs locaux ne sont pas en capacité de valoriser la totalité des dons collectés.

En 2023, conformément aux dispositions des conventions pluriannuelles d'objectifs déjà signées, la Ville de Paris souhaite réaffirmer son soutien à ces structures en accordant des subventions en fonctionnement. En outre, les conventions relatives aux associations La Petite Rockette (11<sup>e</sup>), 3S : Séjour sportif solidaire (17<sup>e</sup>) et La Bricollette (18<sup>e</sup>) feront l'objet d'un avenant afin de renforcer le soutien municipal pour ces associations qui mènent des projets dans les quartiers populaires.

**L'Alternative** (Paris Centre)

Ouverte depuis 2018 rue Léopold Bellan et portée par Emmaüs Alternatives, la ressourcerie L'Alternative déploie les fonctions classiques d'une ressourcerie, tout en disposant également d'un café solidaire, d'un espace upcycling et d'un atelier de réparation. Elle a collecté 158 tonnes de dons en 2021 (+ 28% par rapport à 2019), avec un taux de valorisation de 96%. Outre une stabilisation de ses effectifs salariés, dont la pérennisation d'un poste de chargé des actions de sensibilisation, l'association est également engagée dans l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Enfin, depuis 2021 et la sortie progressive de la crise sanitaire, l'association a considérablement développé sa programmation d'actions de sensibilisation dans et hors les murs, à l'image du lancement en 2022 d'un composteur de quartier, projet lauréat de l'appel à projets compostage de proximité.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Emmaüs Alternatives, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 25.000 euros pour l'exercice 2023. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte de Pantin (19<sup>e</sup>).

### **La Textilerie (10<sup>e</sup>)**

Installée depuis 2018 rue Château Landon, l'association propose un espace dédié au textile écoresponsable, dans le but de réduire les déchets textiles et de sensibiliser les Parisien.ne.s à une consommation raisonnée en matière d'habillement, en promouvant le faire soi-même. Dans ce lieu, le public peut apprendre à fabriquer des vêtements qui vont durer, à les réparer, les personnaliser ou les transformer. Une boutique propose des tissus écologiques en coton et lin biologiques, ou issus de fibres recyclées, ainsi que des pièces de créateurs engagés dans une démarche d'écoconception et de réutilisation de la matière. L'espace recyclerie permet à chacun de déposer ses vêtements usagés, pour qu'ils soient triés, transformés ou revendus en boutique. Ainsi, en 2021, sur 8,4 tonnes de textiles, linge et chaussures collectés, 35% ont été réemployés à la Textilerie, les 65% restant étant donnés au Relais 75 et à Bis Solidaire. En 2022, l'association a en outre développé un programme d'actions de sensibilisation ayant pour fil rouge la réparation textile, avec la création de deux supports de sensibilisation de la réparation, des ateliers mensuels dans et hors les murs et un grand temps fort à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets 2022.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à La Textilerie, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 11.000 euros 2023.

### **La Petite Rockette (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>)**

L'association La Petite Rockette est installée depuis 2013 au 125, rue du Chemin Vert, où elle assure son activité de recyclerie par la collecte de dons, la valorisation des objets par réemploi ou réparation, la vente et la sensibilisation des Parisien.ne.s (ateliers de réparation, animations hors les murs, etc.). La Rockette, un café associatif et restaurant bio anti-gaspi et La Cyclette, un atelier vélo participatif, sont en outre juxtaposés au local principal. Forte d'une expérience de plus de 10 ans, la Petite Rockette a successivement ouvert dans le quartier Jardin de Reuilly (12<sup>e</sup>) la Ressourcerie Montgallet en janvier 2020, puis La Cadette en 2021 qui abrite à la fois une boutique dédiée au textile de seconde main et un espace pédagogique d'animation et d'ateliers. L'association y a ainsi étoffé sa programmation en 2022, en proposant notamment des activités autour du surcyclage/upcycling, des ateliers de réparation ou encore la diffusion de supports pédagogiques à destination du grand public. L'association, qui développe également de nombreuses initiatives dans les quartiers populaires, a collecté en 2021 262 tonnes sur son site du 11<sup>e</sup> et 129 tonnes sur les sites du 12<sup>e</sup>.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à La Petite Rockette, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 80.000 euros au titre de la DPE et de 4 000 euros au titre de la DDCT pour l'exercice 2023. Cette convention

prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, aux déchèteries de la Porte des Lilas (20<sup>e</sup>) et Carnot (12<sup>e</sup>).

### **Ma Ressourcerie (13<sup>e</sup>)**

Il s'agit de l'une des premières ressourceries parisiennes, qui développe depuis neuf ans au 126 avenue d'Italie des activités de collecte de dons, de tri et remise en état des objets, de revente à faibles prix et de sensibilisation du public. Elle a ainsi augmenté très sensiblement les tonnages de vêtements, livres et autres objets collectés au fil des ans, passant de 40 tonnes en 2014 à 103 tonnes en 2019. En 2021, dans un contexte de reprise des activités suite à la crise sanitaire, 62 tonnes ont pu être collectées. En 2023, l'association projette de relancer des actions de sensibilisation à destination des publics scolaires de l'arrondissement.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Ma Ressourcerie, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 euros pour l'exercice 2023. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Poterne des Peupliers (13<sup>e</sup>).

### **La Ressourcerie Créative (14<sup>e</sup>)**

Implantée depuis plusieurs années au cœur de l'arrondissement, la Ressourcerie Créative a traité 192 tonnes d'objets collectés. Outre la gestion du local de réemploi de la déchèterie Hyacinthe Vincent depuis la fin de l'année 2021, l'association a mené de nombreuses actions de sensibilisation en 2022 avec un programme évènementiel riche, en plus de ses ateliers hebdomadaires de sensibilisation. En 2023, cette dynamique se verra renforcée avec l'aménagement d'un nouveau local dédié aux ateliers participatifs et à la sensibilisation, mais aussi une diversification de ses actions de sensibilisation qui ciblera notamment les publics scolaires et les jeunes. Enfin, de nouvelles actions hors les murs seront également mises en œuvre, à l'instar des ressourceries adossées au Trimobile, qui offriront dès le 1<sup>er</sup> semestre 2023 aux habitants du 14<sup>e</sup> des solutions de proximité de collecte et de revalorisation d'objets dont ils souhaitent se débarrasser ainsi que des animations de sensibilisation au réemploi et à la consommation responsable.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à La Ressourcerie Créative, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 39.000 euros pour l'exercice 2023. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie Hyacinthe Vincent et à son local réemploi (14<sup>e</sup>).

### **La Table des Matières (14<sup>e</sup>)**

Depuis 2016, l'association La Table des Matières favorise l'accès à la culture pour tous et contribue au renforcement des liens sociaux en collectant des objets culturels auprès des particuliers ainsi que des médiathèques, libraires ou encore des maisons d'édition. Dans son local situé 51 rue de l'Abbé Carton, l'association a ainsi développé un lieu de vente, d'échange et de prêt de biens culturels d'occasion qui lui a permis de traiter 60 tonnes d'articles culturels en 2021 (+71% par rapport à 2019), mais aussi un café associatif, tout en assurant un accompagnement socioprofessionnel à des chômeurs de longue durée. L'association renforcera sensiblement ses actions de sensibilisation en 2023, notamment dans une logique hors les murs, en faveur de la sensibilisation au réemploi des produits culturels. Elle engagera ainsi une vaste programmation avec plus de 80 ateliers de sensibilisation et de collecte organisés à destination des publics élémentaires, collégiens et lycéens, en lien avec les équipes scolaires et périscolaires de nombreux établissements du 14<sup>e</sup> arrondissement.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à La Table des Matières, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 10.000 euros pour l'exercice 2023.

### **1000 collectes (17<sup>e</sup>)**

Forte de son dynamisme et de son implantation locale, l'association, gestionnaire de la Ressourcerie des Batignolles, a collecté 240 tonnes d'objets en 2021 (+26% par rapport à 2019). Outre le projet d'ouverture d'une antenne de la ressourcerie, l'association a continué à intensifier son activité de collecte à domicile, mais aussi ses dispositifs de ressourceries mobiles. Elle a tout particulièrement renforcé, en lien avec les services locaux de la DPE, les permanences adossées au dispositif Trimobile permettant de collecter des objets apportés par les riverains pour en permettre le réemploi. En 2023, la programmation de ces permanences, qui ont déjà permis de réemployer depuis novembre 2022 une tonne d'objets et de sensibiliser près de 300 personnes au réemploi, s'étoffera pour répondre à la demande croissante des habitants du 17<sup>e</sup>.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à 1000 collectes, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 52.000 euros pour l'exercice 2023. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte de la Chapelle (18<sup>e</sup>).

### **3S : Séjour sportif solidaire (17<sup>e</sup>)**

L'association « 3S : Séjour sportif solidaire », gestionnaire de la Recyclerie sportive, collecte, répare et réemploie des équipements et matériels sportifs depuis 2016. Implantée depuis cinq ans boulevard Bessière, elle est la première structure de réemploi dédiée au sport à Paris, les objets et matériels étant récupérés tant auprès de particuliers que de professionnels, et ce directement à la boutique ou à travers la gestion de points d'apports mis à disposition dans des centres sportifs, lors des événements sportifs ou dans des magasins spécialisés. L'activité de l'association, tournée pour partie vers les quartiers populaires, a permis de collecter 71 tonnes d'articles sportifs en 2021. Elle favorise ainsi l'accès de tous à la pratique sportive, dans la continuité des engagements de progrès social et environnemental qui constituent le socle de l'organisation et de l'accueil des JOP en 2024. En 2023, outre l'aménagement de ses locaux, l'association renforcera son projet de collecte des articles sportifs, en partenariat avec l'éco-organisme gérant la filière de réemploi et de recyclage, dans les équipements sportifs de la Ville de Paris pour capter le gisement des usagers. Cette collecte, qui se veut exemplaire et innovante (zéro émission carbone, création d'emplois locaux et pérennes) s'accompagnera régulièrement d'actions de sensibilisation des usagers et de formations des agents de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à 3S : Séjour Sportif Solidaire, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 27.500 euros au titre de la DPE et de 2000 euros au titre de la DDCT pour l'exercice 2023. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte de la Chapelle (18<sup>e</sup>).

### **La Bricollette (18<sup>e</sup>)**

Gestionnaire depuis 2020 de la ressourcerie Le Poulpe implantée au cœur du quartier de la Goutte d'Or, et porteuse de nombreuses actions hors les murs, La Bricollette a collecté 82 tonnes d'objets en 2021, avec un taux de valorisation de plus de 96%. Elle a également développé une véritable expertise en matière de collectes hors les murs avec la Bricollette Ambulante en organisant de nombreuses ressourceries éphémères dans les quartiers populaires qui ont permis de collecter près de 8 tonnes d'objets en 2021. L'association s'est par ailleurs engagée dans un ambitieux programme d'accompagnement au changement vers des modes de consommation plus respectueux de l'environnement. Outre l'organisation d'ateliers et d'un parcours de sensibilisation au sein de sa ressourcerie, La Bricollette a renforcé sa programmation de ressourceries ambulantes en 2022, notamment dans le Territoire Zéro Déchet de la Porte Montmartre, a proposé plusieurs temps forts répartis sur toute l'année (Semaine européenne de réduction des déchets, rues aux enfants, etc.) et s'investit dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à la Bricollette, via un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 euros au

titre de la DPE et de 4000 euros au titre de la DDCT pour l'exercice 2023. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte de la Chapelle (18<sup>e</sup>).

### **Du Bleu dans les Yeux (20<sup>e</sup>)**

Ouverte en 2016 dans un local de Paris Habitat, la Ressource de Belleville, gérée par l'association Du Bleu dans les Yeux, a collecté 144 tonnes d'objets en 2021. L'association participe également à la vie locale, en tant que lieu de vie favorisant le lien social autour du réemploi et de l'économie circulaire, bientôt enrichi de l'ouverture d'un nouveau local fin 2023 situé à proximité immédiate de la ressourcerie. L'ensemble de ces activités permet d'encourager et de faciliter le réemploi sur l'arrondissement et participe également au développement économique du territoire, notamment par l'insertion professionnelle et la création d'emplois locaux et pérennes.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Du Bleu dans les Yeux, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 27.000 euros pour l'exercice 2023. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, à la déchèterie de la Porte des Lilas (20<sup>e</sup>).

### **Coup de Main (20<sup>e</sup> arrondissement)**

Créée en 1995, l'association Coup de Main est une branche d'Emmaüs qui œuvre à l'insertion des personnes en situation de précarité. Avec le soutien de la Ville de Paris, elle s'est engagée dans la création d'une ressourcerie située dans le quartier de la Porte de Montreuil, participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et permettant de créer de l'emploi. Articulé autour de quatre missions (la collecte et la récupération d'objets abandonnés, leur réparation ou leur valorisation, la revente d'objets remis en état et la sensibilisation des habitants, notamment des scolaires, au développement durable), le projet de l'association se fonde sur le recrutement de personnes en difficulté, dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion. En 2021, la ressourcerie, qui propose également de nombreuses collectes en pied d'immeubles tout au long de l'année, a capté 504 tonnes d'objets, contre 430 tonnes en 2020.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Coup de Main, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 66 000 euros pour l'exercice 2023. Cette convention prévoit également l'accès à titre gratuit et sous conditions, aux déchèteries de la Porte de la Chapelle (18<sup>e</sup>) et de la Porte des Lilas (20<sup>e</sup>).

Dans ce contexte, je vous propose donc d'attribuer les subventions à ces 11 associations, conformément aux dispositions des conventions pluriannuelles d'objectifs et vous prie de bien vouloir m'autoriser à signer les avenants aux conventions pluriannuelles des associations La Petite Rockette, 3S : Séjour sportif solidaire et La Bricollette, joints à cette délibération.

Pour l'année 2023, il vous est donc proposé d'attribuer ces subventions pour le soutien de 12 lieux de réemploi, pour un montant total de 397 500 euros au titre du budget DPE et de 10 000 euros au titre du budget DDCT.

407 500 euros seront imputés sur le budget général de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2023.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris



**2023 DPE DDCT 4** Subventions (407 500 euros) à 11 associations gestionnaires de ressourceries/recycleries et signature d'avenant à une convention

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2023 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer 11 subventions d'un montant total de 407 500 euros aux associations : Emmaüs Alternatives (Paris Centre), La Textilerie (10<sup>e</sup>), La Petite Rockette (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>), Ma Ressourcerie (13<sup>e</sup>), La Ressourcerie Créative (14<sup>e</sup>), La Table des Matières (14<sup>e</sup>), 1000 Collectes (17<sup>e</sup>), 3S : Séjour Sportif Solidaire (17<sup>e</sup>), La Bricollette (18<sup>e</sup>), Coup de Main (20<sup>e</sup>) et Du Bleu dans les yeux (20<sup>e</sup>), conformément aux conventions pluriannuelles d'objectifs signées en 2022, et de lui autoriser à signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association 3S : Séjour Sportif Solidaire (17<sup>e</sup>).

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement Paris Centre, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 17<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement, en date du ;

Sur le rapport présenté par Madame Colombe BROSSSEL au nom de la 8<sup>e</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, dont les textes sont joints à la présente délibération, avec l'association 3S : Séjour Sportif Solidaire (17<sup>e</sup>)

Article 2 : Une subvention d'un montant de 25 000 euros est attribuée à l'association Emmaüs Alternatives (numéro PARIS ASSOS 188453, numéro de dossier 2023\_02883)

Article 3 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 euros est attribuée à l'association La Textilerie, (numéro PARIS ASSOS 189075, numéros de dossier 2023\_03985)

Article 4 : Une subvention d'un montant de 84 000 euros est attribuée à l'association La Petite Rockette (numéro PARIS ASSOS 59841, numéros de dossiers 2023\_03997, 2023\_03983 et 2023\_03982)

Article 5 : Une subvention d'un montant de 30 000 euros est attribuée à l'association Ma Ressourcerie (numéro PARIS ASSOS 8025, numéro de dossier 2023\_01285)

Article 6 : Une subvention d'un montant de 39 000 euros est attribuée à l'association La Ressourcerie Créative (numéro PARIS ASSOS 183590, numéro de dossier 2023\_01285)

Article 7 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros est attribuée à l'association La Table des Matières (numéro PARIS ASSOS 184123, numéro de dossier 2023\_02456)

Article 8 : Une subvention d'un montant de 52 000 euros est attribuée à l'association 1000 Collectes (numéro PARIS ASSOS 184222, numéro de dossier 2023\_03817)

Article 9 : Une subvention d'un montant de 29 500 euros est attribuée à l'association 3S : Séjour Sportif Solidaire (numéro PARIS ASSOS 188896, numéro de dossier 2023\_04964)

Article 10 : Une subvention d'un montant de 34 000 euros est attribuée à l'association La Bricollette (numéro PARIS ASSOS 186538, numéro de dossier 2023\_03459)

Article 11 : Une subvention d'un montant de 66 000 euros est attribuée à l'association Coup de Main (numéro PARIS ASSOS 49281, numéro de dossier 2023\_03986)

Article 12 : Une subvention d'un montant de 27 000 euros est attribuée à l'association Du Bleu dans les yeux (numéro PARIS ASSOS 187334, numéro de dossier 2023\_04184)

Article 13 : Les dépenses correspondantes seront imputées de la manière suivante :

397 500 euros en fonctionnement sur le budget du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

10 000 euros sur le budget du Service Politique de la Ville(DDCT\_SPV) dont le financement est réparti comme suit :

- La Petite Rockette pour le projet « Activité de Ressourcerie: La Petite Rockette 11<sup>ème</sup> » dossier 2023\_06827/SPV/4000€
- 3S : Séjour Sportif pour le projet « - Actions de sensibilisation Recyclerie Sportive » dossier 2023\_06828/SPV/2000€
- La Bricollette pour le projet « Actions de sensibilisations à l'écologie et réemploi solidaire » dossier 2023\_06824/SPV/4000€